

Duplos

Tiers déclarant : 1ère déclaration d'un forage domestique
Mai 2024

Table des matières

GUIDE : QUI ET QUOI ?	3
PRÉREQUIS	3
0. ÉTAPES D'UNE DÉCLARATION DUPLOS	3
1. DÉCLARER UN FORAGE DOMESTIQUE	3
a. Un futur forage à réaliser	3
b. Un ouvrage déjà réalisé	4
2. ACTEURS	4
3. DATES DE TRAVAUX ET OBJECTIF DU FORAGE	4
4. INFORMATIONS DU MAITRE D'OUVRAGE	4
a. Maitre d'ouvrage particulier	5
b. Maitre d'ouvrage professionnel	6
5. LOCALISATION DE L'OUVRAGE	7
a. Localisation de l'ouvrage à l'aide d'une adresse	7
b. Localisation de l'ouvrage à l'aide de ses coordonnées	8
6. CARACTÉRISTIQUES (OBLIGATOIRE)	9
7. MAITRE D'ŒUVRE (OBLIGATOIRE)	10
Cas 1 : le maitre d'œuvre est aussi le maitre d'ouvrage	10
Cas 2 : le maitre d'œuvre est différent du maitre d'ouvrage	11
a. Maitre d'œuvre particulier	11
b. Maitre d'œuvre professionnel	12
8. PROPRIÉTAIRE (OBLIGATOIRE)	14
Cas 1 : le propriétaire foncier est aussi le maitre d'ouvrage	14
Cas 2 : le propriétaire foncier est différent du maitre d'ouvrage	14
a. Propriétaire particulier	14
b. Propriétaire professionnel	15
9. FOREUR (FACULTATIF)	17
10. AQUIFÈRE (FACULTATIF)	17
11. TRANSMISSION DE LA DÉCLARATION	17
12. FINALISATION DE LA DÉCLARATION	18
a. Le maitre d'ouvrage a remis le rapport de fin de forage	18
b. L'administré n'a pas remis le rapport de fin de forage	19

Historique des versions

Date	Version	Commentaires
03/2024	1.0	Création du document
05/2024	2.	Ajout des étapes d'une déclaration Duplos (p.3), ajout du rôle « Autre personne physique ou morale » (p.4), ajout de détails pour la localisation d'un ouvrage (p.7-9) ajout de la partie finalisation de la déclaration(p.18-20)

GUIDE : QUI ET QUOI ?

Ce guide est destiné aux tiers, personnes physiques ou morales (ex. communes, collectivités ou services de l'État, notaires, agence immobilières, bureau d'étude...) devant saisir au sein de [Duplos](#) la déclaration d'un **forage domestique** pour le compte d'une ou plusieurs des parties prenantes d'un projet de forage domestique (réalisé ou non).

Liste des parties prenantes :

- Maître d'ouvrage
- Maître d'œuvre
- Propriétaire foncier
- Entreprise de forage

PRÉREQUIS

Posséder un compte Duplos complété et actif.

- Pour obtenir une aide à la création d'un compte Duplos, consulter la [FAQ](#).
- Si vous êtes une commune, collectivité et que votre profil est "Déclarant", contacter le support [ici](#) pour obtenir le profil « Communal ».

0. ÉTAPES D'UNE DÉCLARATION DUPLOS

Une déclaration Duplos s'effectue en 2 étapes principales et une déclaration peut avoir 3 statuts.

- En cours

Lorsqu'une déclaration a été initiée et tant qu'elle n'a pas été transmise son statut est « En cours ». Cela signifie qu'elle est à l'état de « brouillon ».

À ce stade, le déclarant saisit les éléments relatifs aux caractéristiques du projet (dates de travaux prévues, fonction), l'identité et les coordonnées des acteurs et les caractéristiques des ouvrages (localisation, profondeur, prélèvement...).

Une déclaration « En cours » peut être modifiée et supprimée à tout moment.

- Transmise

Après avoir complété la déclaration, il est possible de la transmettre aux services de l'État. Après transmission, la déclaration obtient le statut « Transmise ».

Une déclaration transmise n'est pas modifiable mais peut être abandonnée (supprimée) et recommencée.

- Finalisée

La finalisation consiste à remettre dans Duplos le rapport de fin de forage (RFF). Ce rapport est à déposer dans un délai de deux mois après la réalisation des travaux de création du forage. Ce n'est qu'après le dépôt du RFF que la déclaration prend le statut « Finalisée » et que les codes BSS sont générés pour chaque ouvrage déclaré.

Une déclaration finalisée n'est ni modifiable ni supprimable.

1. DÉCLARER UN FORAGE DOMESTIQUE

a. Un futur forage à réaliser

- En haut à droite de la page d'accueil, cliquer sur « Déclarer forage domestique »
- Puis, cliquer sur « Déclarer un nouveau projet (Forage Domestique) »



b. Un ouvrage déjà réalisé

- En haut à droite de la page d'accueil, cliquer sur « Déclarer forage domestique »
- Puis, cliquer sur « Régulariser des ouvrages existants (Forage Domestique) »



2. ACTEURS

- Cocher uniquement la case « Autre personne physique ou morale »
- Cliquer sur « Suivant »

3. DATES DE TRAVAUX ET OBJECTIF DU FORAGE

- Saisir le nom du projet (ex. nom du maitre d'ouvrage)
- Sélectionner les dates de travaux
 - À noter que dans le cadre d'une régularisation, les dates sont à sélectionner dans le passé, les travaux ayant déjà été réalisés.
- Sélectionner l'usage (ou les usages) du forage (ex. Arrosage)
- Valider vos saisies et passer à la partie suivante

4. INFORMATIONS DU MAITRE D'OUVRAGE

- Si le maitre d'ouvrage est un professionnel, aller [ici](#).
- Sinon suivre les instructions ci-dessous.

a. Maître d'ouvrage particulier

Le maître d'ouvrage est un particulier.

- Cocher « Particulier »
- Courriel : Saisir le courriel fourni par le maître d'ouvrage
 - En cas d'erreur de saisie, le maître d'ouvrage ne recevra pas la confirmation de déclaration Duplos
- Nom, Prénom : saisir le nom et prénom du maître d'ouvrage
- Téléphone fixe, portable : saisir le(s) numéro(s) de téléphone.
 - Si le numéro de téléphone est étranger, laisser le champ vide car la transmission de la déclaration peut échouer sinon.

Maitre d'ouvrage

Statut *

Particulier Professionnel

Courriel *

courrieldumaitredouvrage@courrielbrgm.fr

Nom

Nom

Prénom

Prénom

Téléphone fixe

Téléphone portable

999999999

- Adresse : saisir l'adresse du maître d'ouvrage au format « Numéro + rue » uniquement
- Code postal : Saisir le code postal puis cliquer sur « Rechercher ».
 - Les champs *Région*, *Département* et *Commune* sont automatiquement remplis
 - Si ces champs ne sont pas automatiquement remplis, vérifier le code postal saisi et recommencer

Coordonnées

Pays *

France Autre (préciser)

Adresse

1 rue de la Gare

Code postal

45430

Région *

CENTRE-VAL DE LOIRE x ▾

Département *

LOIRET x ▾

Commune *

▾

- Si la commune présélectionnée est incorrecte ou si aucune commune n'est présélectionnée, ouvrir le menu déroulant et sélectionner la commune recherchée
- En cas de fusion de commune non recensée dans Duplos, sélectionner dans la liste déroulante l'ancienne commune avant fusion
 - Ne pas saisir manuellement le nom de la nouvelle commune sinon la transmission de la déclaration échouera

Commune *

- Cliquer sur Suivant

b. Maître d'ouvrage professionnel

Le maître d'ouvrage est un professionnel.

- Cocher « Professionnel »
- Siret : Saisir le Siret du maître d'ouvrage (13 chiffres) et cliquer sur « Rechercher »
 - La raison sociale est automatiquement renseignée
 - Si la raison sociale n'est pas automatiquement renseignée, consulter l'[annuaire des entreprises](#) et vérifier le SIRET saisi
- Raison sociale : **Ne rien saisir dans ce champ**
 - **Si ce champ est saisi manuellement, la transmission de la déclaration échouera**

Maître d'ouvrage

Statut *

Particulier Professionnel

Siret *

Raison sociale *

- Courriel : Saisir le courriel du maître d'ouvrage
 - **En cas d'erreur de saisie, le maître d'ouvrage ne recevra pas la confirmation de déclaration Duplos**
- Nom, Prénom : saisir le nom et prénom du maître d'ouvrage
- Téléphone fixe, portable : saisir le(s) numéro(s) de téléphone.
 - Si le numéro de téléphone est étranger, laisser le champ vide car la transmission de la déclaration peut échouer sinon.

Courriel *

Nom

Prénom

Téléphone fixe

Téléphone portable

- Adresse, Code postal, Région, Département, Commune : Ces champs sont remplis automatiquement.
 - **Ne pas modifier ces champs sinon la transmission de la déclaration échouera**
 - Si l'adresse est incorrecte, consulter l'[annuaire des entreprises](#) et vérifier le SIRET saisi. Recommencer la procédure depuis la saisie du Siret si ce dernier s'avère incorrect

Coordonnées de l'entreprise

Pays *
 France Autre (préciser)

Adresse
3 AV CLAUDE GUILLEMIN

Code postal
45100

Région *
CENTRE-VAL DE LOIRE x

Département *
LOIRET x

Commune *
Orléans x

- Cliquer sur « Suivant »

5. LOCALISATION DE L'OUVRAGE

- Si je possède les coordonnées géographiques précises de l'ouvrage, aller [ici](#).
- Sinon suivre les instructions ci-dessous.

a. Localisation de l'ouvrage à l'aide d'une adresse

- Rechercher l'adresse où se situe l'ouvrage dans le champ de recherche au-dessus la carte
- Si l'adresse n'est pas reconnue, rechercher une adresse à proximité



- Décocher la case "OrthoPhoto" si vous souhaitez afficher le plan de la commune
- Se déplacer sur la carte et l'agrandir si nécessaire pour trouver la parcelle où est/sera situé le forage
- Une fois la parcelle trouvée, **cliquer sur l'emplacement du forage sur la carte**



- Des champs à remplir apparaissent sur la gauche de la carte
- En cas d'erreur de sélection de l'emplacement, survoler le point jaune indiquant l'emplacement de l'ouvrage
- Lorsque le point passe au bleu, effectuer un clic gauche dessus et déplacer le point sur l'emplacement de l'ouvrage



- Avant de valider la saisie, éditer la localisation, défiler jusqu'au champ « Adresse » puis vérifier l'adresse automatiquement assignée à l'ouvrage
- Si nécessaire, la corriger manuellement et cliquer sur « Valider »

The screenshot shows the 'Localisation d'ouvrage(s)' interface. On the left, a list of fields is shown with checkboxes: Forage, Localisation (obligatoire), Caractéristiques (obligatoire), Maître d'oeuvre (obligatoire), Propriétaire (obligatoire), Foreur (facultatif), and Aquifère (facultatif). The 'Localisation (obligatoire)' field is highlighted with a red box. A red arrow points from this box to the 'Adresse' field in the 'Adresse de l'ouvrage' section on the right. The 'Adresse' field contains '99bis Rue de la Gare'. Below it are fields for 'Code postal' (45000), 'Région' (CENTRE-VAL DE LOIRE), 'Département' (LOIRET), and 'Commune' (Orléans). A 'Rechercher' button is next to the postal code field. At the bottom right, there are 'Annuler' and 'Valider' buttons. The 'Valider' button is highlighted with a red box.

b. Localisation de l'ouvrage à l'aide de ses coordonnées

- Cliquer sur le bouton « + » permettant de créer un point manuellement

The screenshot shows the top part of the 'Localisation d'ouvrage(s)' interface. It includes a 'DÉCLARATION' section with a green location pin icon and a blue '+' button in a square box. The text 'Ajoutez un ouvrage en cliquant sur la carte ou manuellement' is visible next to the button.

- Cliquer sur le crayon à gauche du champ "Nom (obligatoire)" puis saisir un nom de forage (ex. Forage)
- Cliquer sur le crayon à gauche du champ "Localisation (obligatoire)"
- Choisir le Système de Référence Spatial (par défaut WGS 84)
- Saisir les coordonnées X et Y du forage
 - S'assurer que les coordonnées saisies sont cohérentes avec le système de coordonnées sélectionné
- Sélectionner la méthode utilisée (ex. Carte géoréférencée (type IGN ou autre))

The screenshot shows the 'Localisation d'ouvrage(s)' interface with the 'Coordonnées géographiques (X,Y)' section. The 'Système de référence spatial' is set to 'WGS 84'. The 'Unité' is 'degré décimal'. There are input fields for 'X*' and 'Y*', both highlighted with red boxes. Below them is a 'Méthode utilisée' dropdown menu, also highlighted with a red box. At the bottom right, there are 'Annuler' and 'Valider' buttons.

- En cas d'apparition d'un message d'erreur, cliquer dans le champ de la coordonnée X puis cliquer en dehors du champ. Faire de même avec le champ de la coordonnée Y. Cela permettra de rafraîchir les coordonnées saisies et d'effacer le message d'erreur. Si le message persiste, vérifier les coordonnées saisies.

Le service DUPLOS est actuellement accessible sur toute la France métropolitaine ainsi qu'en Guadeloupe et à La Réunion

X*
1.90164

Y*
47.91339

Méthode utilisée *
Carte géoréférencée (type IGN ou autre)

- Avant de valider la saisie, éditer la localisation, défiler jusqu'au champ « Adresse » puis vérifier l'adresse automatiquement assignée à l'ouvrage
- Si nécessaire, la corriger manuellement et cliquer sur « Valider »

Localisation d'ouvrage(s)

Ajoutez un ouvrage en cliquant sur la carte ou manuellement +

Forage x

1.90164, Y: 47.91339

- Caractéristiques (obligatoire)
- Maitre d'oeuvre (obligatoire)
- Propriétaire (obligatoire)
- Foreur (facultatif)
- Aquifère (facultatif)

Adresse de l'ouvrage

France Autre (préciser)

Adresse
99bis Rue de la Gare

Code postal
45000

Région *
CENTRE-VAL DE LOIRE

Département *
LOIRET

Commune *
Orléans

6. CARACTÉRISTIQUES (OBLIGATOIRE)

Onze champs sont à renseigner dans la partie « Caractéristiques » du forage.

- Cliquer sur le crayon à gauche du champ "Caractéristiques (obligatoire)"
- Sélectionner le type d'ouvrage
- Sélectionner la Direction de l'ouvrage
- Saisir la profondeur envisagée de l'ouvrage
- Saisir son diamètre en millimètres
- Indiquer sur le forage a/aura une margelle béton

Localisation d'ouvrage(s)

Ajoutez un ouvrage en cliquant sur la carte ou manuellement +

Forage x

X: 1.90164, Y: 47.91339

- Caractéristiques (obligatoire)
- Maitre d'oeuvre (obligatoire)
- Propriétaire (obligatoire)
- Foreur (facultatif)
- Aquifère (facultatif)

Caractéristiques techniques envisagées

Type *
 Forage Puits Sondage

Direction *
 Vertical Incliné Dirigé

Longueur (m) *
9

Diamètre (mm) *
125

Présence d'une margelle béton autour de la tête de forage *
 Oui Non

- Défiler vers le bas pour accéder aux autres éléments requis
- Indiquer si l'ouvrage sera réalisé selon la norme "NF X 10-999 forages d'eau et géothermie"
- Saisir le volume annuel de prélèvement en mètres cubes
- Saisir le débit de prélèvement en mètres cubes par heure

Localisation d'ouvrage(s)

Ajoutez un ouvrage en cliquant sur la carte ou manuellement +

Forage ✖

X: 1.90164, Y: 47.91339

- Caractéristiques (obligatoire)
- Maitre d'oeuvre (obligatoire)
- Propriétaire (obligatoire)
- Foreur (facultatif)
- Aquifère (facultatif)

Présence d'une margelle béton autour de la tête de forage *

Oui Non

Ouvrage réalisé en se conformant à la norme "NF X 10-999 forages d'eau et de géothermie" ? *

Le respect de cette norme permet de garantir que l'ouvrage est réalisé dans les règles de l'art et permet notamment de protéger la ressource souterraine de toute infiltration directe d'eaux de ruissellement superficielle potentiellement polluée.

Oui Non

Prélèvement d'eau envisagé

Volume annuel (m³/an) *

150

Débit de prélèvement (m³/h) *

3

Annuler Valider

- Indiquer si l'ouvrage sera connecté aux réseaux d'eau
- Puis valider

Localisation d'ouvrage(s)

Ajoutez un ouvrage en cliquant sur la carte ou manuellement +

Forage ✖

X: 1.90164, Y: 47.91339

- Caractéristiques (obligatoire)
- Maitre d'oeuvre (obligatoire)
- Propriétaire (obligatoire)
- Foreur (facultatif)
- Aquifère (facultatif)

150

Débit de prélèvement (m³/h) *

3

Connexion au réseaux d'eau :

Existence d'un réseau de distribution d'eau intérieur au bâtiment alimenté par l'ouvrage ?

Oui Non

Après usage, existence d'un rejet des eaux issues du pompage dans le réseau public de collecte des eaux usées ? *

Oui Non

Après usage, existence d'un rejet des eaux issues du pompage dans le réseau public de collecte des eaux pluviales ? *

Oui Non

Annuler Valider

7. MAITRE D'ŒUVRE (OBLIGATOIRE)

- Cliquer sur le crayon à gauche du champ et saisir les informations du propriétaire foncier

Cas 1 : le maitre d'œuvre est aussi le maitre d'ouvrage

- Cocher la case « Identique au maitre d'ouvrage » et cliquer sur Valider
- Puis passer à la partie suivante en cliquant [ici](#).

Cas 2 : le maitre d'œuvre est différent du maitre d'ouvrage

Si le maitre d'œuvre est différent du maitre d'ouvrage, suivre les instructions ci-dessous.

a. Maitre d'œuvre particulier

Le maitre d'œuvre est un particulier. Si le maitre d'œuvre est un professionnel, cliquer [ici](#).

- Cocher « Particulier »
- Courriel : Saisir le courriel fourni par le maitre d'œuvre
 - En cas d'erreur de saisie, le maitre d'ouvrage ne recevra pas la confirmation de déclaration Duplos
- Nom, Prénom : saisir le nom et prénom du maitre d'œuvre
- Téléphone fixe, portable : saisir le(s) numéro(s) de téléphone.
 - Si le numéro de téléphone est étranger, laisser le champ vide car la transmission de la déclaration peut échouer si saisie.

- Adresse : saisir l'adresse du maitre d'œuvre au format « Numéro + rue » uniquement
- Code postal : Saisir le code postal puis cliquer sur « Rechercher ».
 - Les champs *Région*, *Département* et *Commune* sont automatiquement remplis

- Si ces champs ne sont pas automatiquement remplis, vérifier le code postal saisi et recommencer

Coordonnées

Pays *

France Autre (préciser)

Adresse

1 rue de la Gare

Code postal

45430 Rechercher

Région *

CENTRE-VAL DE LOIRE

Département *

LOIRET

Commune *

- Si la commune présélectionnée est incorrecte ou si aucune commune n'est présélectionnée, ouvrir le menu déroulant et sélectionner la commune recherchée
- En cas de fusion de commune non recensée dans Duplos, sélectionner dans la liste déroulante l'ancienne commune avant fusion
 - Ne pas saisir manuellement le nom de la nouvelle commune sinon la transmission de la déclaration échouera

Commune *

|

Bou

Chécy

Mardié

- Cliquer sur Suivant et aller à la partie suivante en cliquant [ici](#)

b. Maître d'œuvre professionnel

Le maître d'œuvre est un professionnel.

- Cocher « Professionnel »
- Siret : Saisir le Siret du maître d'œuvre (13 chiffres) et cliquer sur « Rechercher »
 - La raison sociale est automatiquement renseignée
 - Si la raison sociale n'est pas automatiquement renseignée, vérifier le numéro Siret saisi et recommencer
- Raison sociale : Ne rien saisir dans ce champ
 - Si ce champ est saisi manuellement, la transmission de la déclaration échouera

Maitre d'oeuvre

Identique au maitre d'ouvrage

Statut *

Particulier Professionnel

Siret *

58205614900120

Raison sociale *

BRGM

- Courriel : Saisir le courriel du maitre d'oeuvre
 - En cas d'erreur de saisie, le maitre d'ouvrage ne recevra pas la confirmation de déclaration Duplos
- Nom, Prénom : saisir le nom et prénom du maitre d'oeuvre
- Téléphone fixe, portable : saisir le(s) numéro(s) de téléphone.
 - Si le numéro de téléphone est étranger, laisser le champ vide car la transmission de la déclaration peut échouer si saisie.

Coordonnées de la personne en charge du dossier

Courriel *

courrieldumaitredoeuvre@maitredoeuvre.fr

Nom

Nom

Prénom

Prénom

Téléphone fixe

Téléphone portable

9999999999

- Adresse, Code postal, Région, Département, Commune : Ces champs sont remplis automatiquement.
 - Ne pas modifier ces champs sinon la transmission de la déclaration échouera
 - Si l'adresse est incorrecte, consulter l'[annuaire des entreprises](#) et vérifier le SIRET saisi. Recommencer la procédure depuis la saisie du Siret si ce dernier s'avère incorrect

Coordonnées de l'entreprise

Pays *

France Autre (préciser)

Adresse

3 AV CLAUDE GUILLEMIN

Code postal

45100

Région *

CENTRE-VAL DE LOIRE x ▾

Département *

LOIRET x ▾

Commune *

Orléans x ▾

- Cliquer sur « Suivant »

8. PROPRIÉTAIRE (OBLIGATOIRE)

Cliquer sur le crayon à gauche du champ et saisir les informations du propriétaire foncier.

Cas 1 : le propriétaire foncier est aussi le maitre d'ouvrage

- Cocher la case « Identique au maitre d'ouvrage » et cliquer sur Valider
 - Important : si la case est cochée par défaut mais que les données du maitre ne sont pas inscrites, décocher et re-cocher la case
- Puis passer à la partie suivante en cliquant [ici](#)

Propriétaire

Identique au maître d'ouvrage

Statut *

Particulier Professionnel

Siret *

Raison sociale *

Coordonnées de la personne en charge du dossier

Courriel *

Cas 2 : le propriétaire foncier est différent du maitre d'ouvrage

- Si le propriétaire foncier est différent du maitre d'ouvrage et que c'est un professionnel, aller [ici](#).
- Si le propriétaire foncier est différent du maitre d'ouvrage et que c'est un particulier, suivre les instructions ci-dessous.

a. Propriétaire particulier

Le propriétaire foncier est un particulier.

- Cocher « Particulier »
- Courriel : Saisir le courriel fourni par le propriétaire foncier
 - En cas d'erreur de saisie, le propriétaire foncier ne recevra pas la confirmation de déclaration Duplos
- Nom, Prénom : saisir le nom et prénom du propriétaire foncier
- Téléphone fixe, portable : saisir le(s) numéro(s) de téléphone.
 - Si le numéro de téléphone est étranger, laisser le champ vide car la transmission de la déclaration peut échouer sinon.

Propriétaire

Identique au maître d'ouvrage

Statut *

Particulier Professionnel

Courriel *

Nom

Prénom

Téléphone fixe

- Adresse : saisir l'adresse du propriétaire foncier au format « Numéro + rue » uniquement
- Code postal : Saisir le code postal puis cliquer sur « Rechercher ».
 - Les champs *Région*, *Département* et *Commune* sont automatiquement remplis
 - Si ces champs ne sont pas automatiquement remplis, vérifier le code postal saisi et recommencer

Coordonnées

Pays *

France Autre (préciser)

Adresse

Code postal

Région *

x ▾

Département *

x ▾

Commune *

- Si la commune présélectionnée est incorrecte ou si aucune commune n'est présélectionnée, ouvrir le menu déroulant et sélectionner la commune recherchée
- En cas de fusion de commune non recensée dans Duplos, sélectionner dans la liste déroulante l'ancienne commune avant fusion
 - **Ne pas saisir manuellement le nom de la nouvelle commune sinon la transmission de la déclaration échouera**

Commune *

- Cliquer sur Suivant

b. Propriétaire professionnel

Le propriétaire foncier est un professionnel.

- Cocher « Professionnel »
- Siret : Saisir le Siret du propriétaire foncier (13 chiffres) et cliquer sur « Rechercher »

- La raison sociale est automatiquement renseignée
- Si la raison sociale n'est pas automatiquement renseignée, vérifier le numéro Siret saisi et recommencer
- Raison sociale : Ne rien saisir dans ce champ
 - Si ce champ est saisi manuellement, la transmission de la déclaration échouera

Propriétaire

Identique au maitre d'ouvrage

Statut *

Particulier Professionnel

Siret *

58205614900120

Raison sociale *

BRGM

- Courriel : Saisir le courriel du propriétaire foncier
 - En cas d'erreur de saisie, le propriétaire foncier ne recevra pas la confirmation de déclaration Duplos
- Nom, Prénom : saisir le nom et prénom du propriétaire foncier
- Téléphone fixe, portable : saisir le(s) numéro(s) de téléphone.
 - Si le numéro de téléphone est étranger, laisser le champ vide car la transmission de la déclaration peut échouer sinon.

Courriel *

Nom

Prénom

Téléphone fixe

Téléphone portable

- Adresse, Code postal, Région, Département, Commune : Ces champs sont remplis automatiquement.
 - Ne pas modifier ces champs sinon la transmission de la déclaration échouera
 - Si l'adresse est incorrecte, consulter l'[annuaire des entreprises](#) et vérifier le SIRET saisi. Recommencer la procédure depuis la saisie du Siret si ce dernier s'avère incorrect

Coordonnées de l'entreprise

Pays *
 France Autre (préciser)

Adresse
3 AV CLAUDE GUILLEMIN

Code postal
45100

Région *
CENTRE-VAL DE LOIRE x ▾

Département *
LOIRET x ▾

Commune *
Orléans x ▾

- Cliquer sur « Suivant »

9. FOREUR (FACULTATIF)

- Si vous disposez des informations de l'entreprise de forage, les saisir en éditant cette partie (clic sur le crayon)
- Cocher "Professionnel"
- Saisir ensuite le SIRET (13 chiffres) et cliquer sur Rechercher
- Si le numéro est valide, la raison sociale de l'entreprise est renseignée automatiquement. Si ce n'est pas le cas, vérifier le numéro renseigné.
- Entrer le courrier électronique de l'entreprise dans le champ Courriel
- Saisir le nom, prénom et numéro de téléphone.
- Ne pas modifier l'adresse renseignée automatiquement
- Puis valider les saisies en bas de page

10. AQUIFÈRE (FACULTATIF)

Si vous connaissez le nom de la nappe d'eau souterraine prélevée, la sélectionner. Sinon ignorer cette partie.

11. TRANSMISSION DE LA DÉCLARATION

- Cliquer sur "Suivant" en bas de page pour accéder à la page de transmission de la déclaration
- Vérifier les informations du récapitulatif et si tout est correct, cliquer sur "Transmettre", sinon cliquer sur "Précédent" et corriger la saisie
- Prendre connaissance du message d'avertissement.
 - **Important : Une déclaration transmise n'est pas modifiable**
- Confirmer la déclaration en cliquant sur Valider

Confirmation de déclaration

Cette déclaration va vous permettre de générer le Cerfa N°13837*02 relatif à la déclaration d'ouvrage, prélèvements, puits et forages à usage domestique. Dans le cas où l'(les) ouvrage(s) fera(i)(en)t plus de 10 m de profondeur, une déclaration au titre de l'article L.411-1 du Code Minier est automatiquement associée, et un récépissé est envoyé par courriel.

Votre déclaration vous engage à poursuivre la procédure : abandonner la déclaration depuis le tableau de bord si les travaux sont annulés, ou bien transmettre le rapport de fin de forage après réalisation des travaux, **ce qui vous permettra d'obtenir un code BSS pour votre (vos) ouvrage(s) réalisé(s).**

Dans le cas d'un usage pour la consommation humaine unifamiliale, nous rappelons qu'une analyse de l'eau de type P1, à l'exception du chlore, définie dans l'arrêté du 11 janvier 2007 (relatif au programme de prélèvements et d'analyses du contrôle sanitaire pour les eaux fournies par un réseau de distribution) doit être réalisée et jointe à la déclaration ; pour les cas de consommation autre qu'unifamilial, une autorisation préfectorale doit être demandée au titre de l'article L.1321-7 du code de la santé publique.

En cliquant sur Valider, le Cerfa généré sera transmis à la mairie de la commune et à la DDT(M). En cas de déclaration Code minier associée, celle-ci est notifiée à la D(R)EAL, ainsi qu'aux services de l'État qui en auront fait la demande. Vous recevrez ainsi que les différents acteurs de la déclaration un courriel comprenant les mêmes documents.

Une fois transmise, la déclaration ne peut plus être modifiée. Voulez-vous continuer ?

Annuler

Valider

- La confirmation de déclaration est automatiquement et immédiatement envoyée par courriel :
 - À la commune
 - À la DDT
 - À la DREAL (si concernée)
 - Au maître d'ouvrage
 - Au maître d'œuvre
 - Au propriétaire foncier
 - Au foreur (si renseigné)
 - Tout autre service de l'État en ayant fait la demande

Cette confirmation contient un CERFA rempli et un récépissé de déclaration.

- En cas d'erreur, abandonner la déclaration et la recommencer

Nom	Nature	Commune	Coordonnées	Acteurs	Action
Forage	Forage	Césairville-Dossainville	X: 2.254585, Y: 48.2569445, Altitude : m	Maître d'œuvre : brgm Propriétaire : brgm Foreur :	

Précédent Supprimer Transmettre Accueil

12. FINALISATION DE LA DÉCLARATION

La finalisation consiste à déposer le rapport de fin de forage réalisé par le l'entreprise de forage ou le bureau d'étude ayant assuré la maîtrise d'œuvre.

Tant que la déclaration n'a pas été finalisée, aucun code BSS n'est attribué à l'ouvrage déclaré et le déclarant (personne physique ou morale ayant réalisé la déclaration depuis Duplos) sera automatiquement notifié afin de finaliser la déclaration.

Après la finalisation de la déclaration, plus aucune action n'est attendue de votre part au sein de Duplos.

a. Le rapport de fin de forage est disponible

Si la partie prenante du projet n'est pas en mesure de vous remettre le rapport de fin de forage, cliquer [ici](#).

Si la partie prenante du projet vous **a remis le rapport de fin de forage**, le numériser en un seul document et s'assurer que ce dernier ne dépasse pas la taille de 10 Mo.

- Accéder à l'onglet « Mes déclarations »
- Rechercher la déclaration transmise et cliquer le bouton vert associé dans la colonne « Actions »

Mes déclarations		Cartographie	Déclarations qui me concernent				
N° déclaration	Nom projet	Réglementation	Commune(s)	Date de transmission	Date de dernière modification	Statut	Actions
312678	Test	Forage domestique	Orléans (45000/45100)	13/05/2024	13/05/2024	Transmise	

- Cliquer sur « Déposer le document PDF de votre choix »

Finalisation de déclaration

Pour finaliser votre déclaration, vous devez déposer un rapport de fin de forage.

2 possibilités vous sont proposées

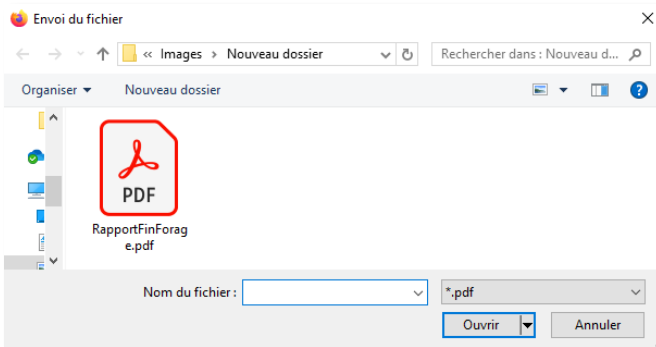
Créer votre rapport avec l'outil dialog mis à votre disposition par le BRGM

ou

Déposer le document PDF de votre choix

Annuler Valider

- Sélectionner le rapport numérisé (10 Mo maximum)



- Prendre connaissance du message d'avertissement et valider le dépôt du document
 - Important : après validation du dépôt, la déclaration ne sera plus modifiable ni supprimable

Finalisation de déclaration

Vous vous apprêtez à finaliser votre déclaration n°312678 avec le dépôt d'un rapport de fin de forage.

Cette opération sera bancarisée en BSS et notifiée à la DREAL et est irréversible. Voulez-vous continuer ?

Annuler Valider

- La déclaration est finalisée et le code BSS est généré

N° déclaration	Nom projet	Réglementation	Commune(s)	Date de transmission	Date de dernière modification	Statut	Actions
312678	Test	Forage domestique	Orléans (45000/45100)	13/05/2024	13/05/2024	Finalisée	

Nom Usuel	Identifiant BSS	Localisation	Détails	Action
Forage	BSS005BRQN	X: 1.90164, Y: 47.91339	Forage Vertical sur 9 m	





b. Le rapport de fin de forage est inexistant

Si la partie prenante du projet ne vous a pas remis le rapport de fin de forage, déposer à la place :

- Soit le Cerfa qui vous a été remis par un pétitionnaire (si commune)
- Soit une attestation sur l'honneur mentionnant qu'il n'est pas possible de fournir le rapport de fin de forage pour les raisons qu'il conviendra de mentionner

Le document doit être déposé au format PDF en un seul document en un seul document et sa taille ne doit pas dépasser la taille de 10 Mo.

- Accéder à l'onglet « Mes déclarations »
- Rechercher la déclaration transmise et cliquer le bouton vert associé dans la colonne « Actions »

Mes déclarations		Cartographie	Déclarations qui me concernent				
N° déclaration	Nom projet	Réglementation	Commune(s)	Date de transmission	Date de dernière modification	Statut	Actions
312678	Test	Forage domestique	Orléans (45000/45100)	13/05/2024	13/05/2024	Transmise	   

- Cliquer sur « Déposer le document PDF de votre choix »

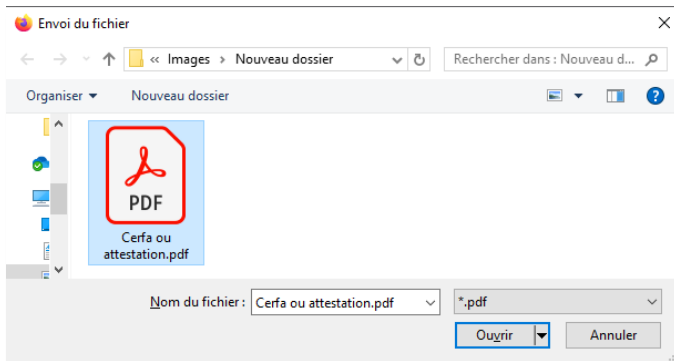
Finalisation de déclaration

Pour finaliser votre déclaration, vous devez déposer un rapport de fin de forage.

2 possibilités vous sont proposées

Créer votre rapport avec l'outil dialog mis à votre disposition par le BRGM ou **Déposer le document PDF de votre choix**

- Sélectionner le Cerfa ou l'attestation (PDF de 10 Mo maximum)






- Prendre connaissance du message d'avertissement et valider le dépôt du document
 - Important : après validation du dépôt, la déclaration ne sera plus modifiable ni supprimable

Finalisation de déclaration

Vous vous apprêtez à finaliser votre déclaration n°312678 avec le dépôt d'un rapport de fin de forage.

Cette opération sera bancarisée en BSS et notifiée à la DREAL et est irréversible. Voulez-vous continuer ?

- La déclaration est finalisée et le code BSS est généré

N° déclaration	Nom projet	Réglementation	Commune(s)	Date de transmission	Date de dernière modification	Statut	Actions
312678	Test	Forage domestique	Orléans (45000/45100)	13/05/2024	13/05/2024	Finalisée	  
Nom Usuel	Identifiant BSS	Localisation	Détails	Action			
Forage	BSS005BRQN	X : 1.90164, Y : 47.91339	Forage Vertical sur 9 m	